COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 04.04.2019

Présents : MME. PLATEL., MM. DELESCHAUX Alain(Sec), GUICHETEAU Didier, HOUZE Michel (Sec), VERITE Max.
Excusés : MM. BEAUDOUX Michel (Vice-Pdt), HOUIN Laurent (CD), DRAY Paul (Pdt).

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCHES

SENIORS

D4A

20488656 du 31.03.2019 CONFLANS F.C. 3 / MAGNANVILLE F.C. 2

La Commission,
Pris connaissance des **réserves** de **MAGNANVILLE F.C. concernant la participation de plus de 3 joueurs inscrits sur la feuille de match ayant joué plus de 10 matches avec une équipe supérieure de CONFLANS F.C.**
Considérant que la rencontre en rubrique n'est pas une des 5 dernières rencontres du Championnat de D4 (article 7.11 du Règlement Sportif du D.Y.F.).
La Commission dit les **réserves non fondées**.
Résultat acquis sur le terrain : CONFLANS F.C. / MAGNANVILLE F.C. - 2 / 1

Débit 43,50€ à MAGNANVILLE F.C.

U15

D5F

21063471 du 30.03.2019 REGION HOUDANAISE F.C. 2 / LE PERRAY E.S. 1

Pas de réserves inscrites sur la FMI.
Par ailleurs, le courriel de confirmation DE LE PERRAY E.S. ne comportant aucune motivation, la Commission ne peut la requalifier en **Réclamation recevable** en la forme (application de l'article 187.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.)
Résultat acquis sur le terrain : REGION HOUDANAISE F.C. 2 / LE PERRAY E.S. 1 - 2 / 2

Débit 43,50€ à LE PERRAY E.S.

MATCHES AMICAUX

FEUCHEROLLES U.S.A.
Les U 13 joueront contre GARGENVILLE STADE le 06.04.2019 à 13h30.

HOMOLOGATION DE TOURNOIS

L'homologation ne devient effective qu'en l'absence de match officiel prioritaire sur les tournois internes.

MAUREPAS A.S.
U15 et U17 se déplaceront à Cusset (Allier) pour un tournoi les 20, 21 et 22.04.2019.

BAILLY NOISY S.F.C.
U10 le 08.06.2019
U11/U12 le 09.06.2019
Quant au tournoi U 9, ceux-ci ne peuvent pas participer sous forme tournoi mais uniquement sous forme plateau.
Ces tournois seront homologués sous réserve que les litiges soient jugés par le District en dernier ressort.

LE CHESNAY 78 F.C.
Participera aux tournois suivants
U19 joueront les 20/21/22.04.2019 à US Croix du fraysse 07300 Etables.
U11/U13/U15 à La Chauvinière 41100 Selomnes le 30/05/2019.
U11/U13 à l'US CAP de CAUX 76280 Gonneville la Mallet le 09.06.2019

MAISONS-LAFFITTE F.C.
Participera à un tournoi international à REMAGEN (Allemagne)
Catégories - U13 du 21.06.20019
U10/U11 le 22.06.2019
Vétérans le 22.06.2019 en nocturne

Transmis à la Ligue.

VOISINS LE BRETONNEUX F.C.
Participera à un tournoi international à LUKOW (Pologne)
Catégories - U12 du 19 au 24.06.2019.

Transmis à la Ligue.

VALLEE 78 F.C.
U17 se déplaceront à St Léonard de Noblat du 19 au 22.04.2019.

HOMOLOGATION DE TOURNOIS

L'homologation ne devient effective qu'en l'absence de match officiel prioritaire sur les tournois internes.

UNION LOUVECIENNES MARLY LE ROI F.C.
Participation des U15 et U17 au tournoi de CUSSET du 20 au 22 avril 2019.

MANTOIS F.C. 78
Challenge BERTIN U10 U11 le 16.06.19
Challenge TESTUD U13 le 08.06.19.
Challenge CARIOU U15 le 09.06.19.
Les U9 ne peuvent jouer en tournoi mais sous forme de plateau.
Ces challenges seront homologués sous réserves que les litiges soient jugés par le District en dernier ressort.